

Appel à la concurrence - LFI Montaigne Cotonou, Bénin Création et adoption d'un nouveau logo

Le lycée français international (LFI) Montaigne à Cotonou (Bénin) est conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) qui est un opérateur du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

1 100 élèves de la petite section à la terminale suivent leur scolarité conformément aux programmes français. Son organisation pédagogique et éducative est identique à celle d'un établissement français. Les élèves du collège préparent le Diplôme National du Brevet et les élèves du lycée préparent le Baccalauréat général.

L'établissement est porté sur le plan juridique et financier par une association gestionnaire : l'Association des Parents d'Elèves de l'EFE Montaigne.

Cet établissement conventionné avec l'AEFE est accompagné techniquement et financièrement par l'agence dans les domaines pédagogique, éducatif, immobilier et des ressources humaines.

L'objet du marché est la création et l'adoption par le LFI Montaigne d'un nouveau logo.

L'avis d'appel à concurrence est publié sur le site du LFI Montaigne <http://www.efemontaigne-cotonou.com/> rubrique « appel à la concurrence ».

La réponse à l'appel d'offre devra être transmise au LFI Montaigne pour le lundi 4 mai 2026 à 12H, (heure de Cotonou, les dossiers hors délai ne seront pas examinés) par dépôt à l'accueil de l'EFE Montaigne sous pli fermé en trois exemplaires (trois originaux) les lundi, mardi, jeudi et vendredi au vendredi de 8h à 12H et de 15H à 18H (de 8H à 12H le mercredi).

Le président du conseil d'administration



Luciano HOUNKPONOU